

Maître Camille TAFANI

Avocat Associé au Barreau de Toulon
155, avenue Franklin Roosevelt – Le Cygnes 4 - 83000 Toulon
Tél. : 04 13 24 13 64 – i.gadalla@eklar.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE EN UN SEUL LOT

D'UN APPARTEMENT DE TYPE 3

Sis à HYERES (83400), 20 Avenue Maréchal Lyautey

MISE A PRIX : 25 000,00 €

Visite le mercredi 17 juin 2026 de 10 h à 11 h

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 25 JUIN 2026 A 15 HEURES

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Toulon,
Chambre immobilière, Place Gabriel Péri, 83000 Toulon

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété

A Hyères (83400) – 20 Avenue Maréchal Lyautey, dans un immeuble cadastré section BX n°273, lieudit 20 Avenue Maréchal Lyautey d'une surface de 00 ha 02 a 10 ca.

LOT NUMERO 19 : Un appartement au 4^{ème} étage, comprenant : entrée, séjour avec cuisine, deux chambres, salle de bains, WC, Et les 43/1000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

D'après le procès-verbal de description

Maître Carole CHAMBON, Commissaire de Justice associé, a établi le 5 décembre 2025 le procès-verbal de description du bien aux termes duquel il apparaît que le bien objet de la saisie est situé 20 Avenue Maréchal Lyautey, 4^{ème} étage, porte D à Hyères (83400). Il s'agit d'un appartement de type 3 d'une surface d'environ 43,80 m² composé d'une entrée, un séjour avec cuisine, une salle de bains, deux chambres, un WC, un cellier en enfilade.

L'appartement est en travaux et est inoccupés.

Le certificat de mesurage des lieux établi conformément aux dispositions de l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965 par la société SUDEX MEDITERRANEE EXPERTISES en date du 5 décembre 2025 conclut à une superficie de 43,80 m².

Le syndic de l'immeuble est le Cabinet Billon Sycologe CGI HYERES.

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

La société dénommée **CREDIT LOGEMENT**, S.A. immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 302 493 275, ayant son siège social sis 50 Boulevard de Sébastopol - TSA 69001 - 75155 PARIS CEDEX 03, agissant poursuites et diligences de son Président du Conseil d'administration en exercice domicilié en cette qualité audit siège,

Ayant pour avocat constitué **Maître Camille TAFANI**, Avocat au Barreau de TOULON, y demeurant 155, avenue Franklin Roosevelt – Le Cygnes 4 – 83000 TOULON,

Ayant pour avocat plaidant, **Maître Nicolas SIROUNIAN**, Avocat associé au sein de la SELARL EKLAR AVOCATS, Avocats associés, Avocat au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE, demeurant à AIX-EN-PROVENCE (13100), 23 cours Mirabeau – tél. : 04.13.24.13.64.

Agissant en vertu :

- D'un jugement réputé contradictoire et en premier ressort rendu le 15 janvier 2025 par le Tribunal Judiciaire de Toulon, signifié le 6

février 2025 et actuellement définitif à la suite du certificat de non appel délivré le 14 mars 2025 par la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence.
- D'une inscription d'hypothèque judiciaire définitive publiée au service de la publicité foncière de Toulon le 1^{er} avril 2025 volume 2025 V n°1680.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de Toulon qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet

<https://www.eklar.com> du Cabinet de Me Nicolas SIROUNIAN, Avocat au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE,

- Au Cabinet de **Me Nicolas SIROUNIAN**, Avocat au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE, 23 cours Mirabeau - 13100 AIX-EN-PROVENCE – Tél : 04.13.24.13.64 –

i.gadalla@eklar.com

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de TOULON – Chambre immobilière, Place Gabriel Péri, 83000 TOULON de 9 h 00 à 11 h 30.

Marseille le 30 avril 2026

Me Camille TAFANI
Avocat